

# CHALLENGE DES VETERANS «René ITZKOVITZ»

Saison 2022 – 2023 soit **VT 2023**  
REGLEMENT, Version 01 du 09-10-2022

Le Comité Départemental de Billard du Loiret (C. D.B.L.)  
organise son Challenge VETERANS « René ITZKOVITZ »

## Composition du bureau vétérans pour la saison 2022-2023 VT 2023 :

- **Responsable du challenge:**  
CHOPINEAU Bernard : tél : 02 38 31 51 18 portable : 06 71 18 34 52  
mail : [bernard.chopineau@sfr.fr](mailto:bernard.chopineau@sfr.fr)
- **Chargé du classement des équipes :**  
CHOPINEAU Bernard : tél : 02 38 31 51 18 portable : 06 71 18 34 52  
mail : [bernard.chopineau@sfr.fr](mailto:bernard.chopineau@sfr.fr)
- **Secrétariat, maintenance, contrôles:**  
GUILBAUD Bruno : tél portable: 06 09 26 63 25 mail : [guilbaud.bruno@aliceadsl.fr](mailto:guilbaud.bruno@aliceadsl.fr)  
SIMONNET Jean-Michel : tél portable : 06 07 94 95 69 mail : [jeanmichelsimonnet@orange.fr](mailto:jeanmichelsimonnet@orange.fr)

En liaison avec Dominique PEYRAMAURE Président du C.D.B.L. mail : [comitebillardloiret@orange.fr](mailto:comitebillardloiret@orange.fr)

La saison VT 2023 se déroulera sur le même schéma que VT 2022 : toutes les équipes inscrites se rencontreront en une seule Poule et une seule rencontre sur la saison en-cours, avec classement sur cette seule saison. Les matchs " Retour " se feront la prochaine saison (VT 2024)

Pour cette saison VT 2023 sauf cas d'espèce, les équipes 'qui reçoivent' seront les équipes qui se déplaceront lors de la saison VT 2024.

Pour la saison VT 2023 nous nous alignons aux dispositions du C.D.B. L. avec les limitations des reprises prévues.

Deux types de classement des joueurs : **FFB** pour les joueurs ayant une classification, et nouveaux joueurs pour les autres.

ORGANISATION : toutes les rencontres du Challenge sont organisées dans le cadre du CDBL.

## ENGAGEMENTS

- a) L'engagement dans le Challenge implique pour les Clubs et équipes participants, la connaissance du présent règlement et l'obligation de s'y conformer.
- b) L'engagement ne sera accepté que si le Club est régulièrement affiliée à la FFB et se trouve à jour de ses cotisations (Fédération, Ligue, CDBL)
- c) L'engagement des joueurs ne peut se faire qu'à **55 ans** révolus.
- d) Les joueurs devront être en possession de la licence de la saison en cours impliquant un certificat médical de moins de trois ans selon le règlement FFB en vigueur.  
**Les joueurs doivent se présenter dans la tenue officielle de leur Club.**
- e) **Les engagements seront adressés ou confirmés aux Responsables du Challenge avant le 15 OCTOBRE par courriel au bureau des vétérans, éventuellement par courrier à Bruno GUILBAUD 33 allée du colombier 45770 SARAN**

Envois par courriel à :

**[bernard.chopineau@sfr.fr](mailto:bernard.chopineau@sfr.fr)**  
**[guilbaud.bruno@aliceadsl.fr](mailto:guilbaud.bruno@aliceadsl.fr)**

- f) Un Club peut engager plusieurs équipes. Plus de 4 joueurs sont normalement inscrits dans l'équipe, mais par match, l'équipe ne peut présenter que 4 joueurs au maximum. Un joueur ne peut pas figurer dans deux équipes, et ne peut pas changer d'équipe en cours de saison, sauf s'il n'a pas encore joué pour cette saison -ci.
- g) Une équipe peut éventuellement être composée de joueurs de clubs différents.

## COMPOSITION D'UNE EQUIPE

- a) Une équipe doit se composer de 4 joueurs. À chaque rencontre,
- b) **Classification des joueurs : 2 méthodes**  
- **1<sup>er</sup> classement FFB** : pour les joueurs ayant un classement d'après la liste fournie par FFB sportif quelle que soit l'année du classement,

**Si un joueur est nouveau dans les vétérans et non classé FFB, c'est au capitaine de le classer selon ses performances connues passées ou présentes au sein du club.**

Un tableau **SUIVI NOUVEAUX JOUEURS 2023** est consultable en ligne. Ce document est mis à jour par le secrétariat du bureau vétérans

Si un nouveau joueur, à l'issue de palier de 3 matchs, dépasse le plafond de sa classification, il est reclassé au niveau supérieur

- c) **Surclassement :**  
Comme pour le CDBL, Il n'y a pas de surclassement de joueur  
Un joueur classé doit jouer la distance de son classement
- d) **Liste des joueurs. Ne doit être utilisée que la nouvelle liste des vétérans 2022-2023**  
Cette liste des joueurs prévus avec leur position de classement, et leur numéro de licence, doit être envoyée par mail au Chargé du classement des équipes **[bernard.chopineau@sfr.fr](mailto:bernard.chopineau@sfr.fr)**  
et au chargé du Contrôle : **[guilbaud.bruno@aliceadsl.fr](mailto:guilbaud.bruno@aliceadsl.fr)** avant le début des compétitions, **soit avant le 20 octobre 2022 dernier délai.**

La liste des joueurs avec leur classement doit être affichée dans la salle de chaque Club.

Ceci n'empêche pas l'incorporation d'autres joueurs, en cours de saison, en affichant et transmettant une nouvelle liste complétée de ces nouveaux joueurs, et en affectant un indice nouveau au fichier à chaque modification (v01, v02, etc.)  
Pour un nouveau licencié, et si licence en cours, le spécifier sur la liste, et compléter la liste dès réception de la licence.

**ORGANISATION DES RENCONTRES : une seule Poule pour toutes les équipes.**

Comme pour la saison VT 2022 toutes les équipes inscrites se rencontreront en 1 seule Poule, sur une seule rencontre selon le calendrier établi, avec classement sur la seule saison.

**DISTANCES et MOYENNES :**

Pour cette saison VT 2023, nous restons aux **classifications et distances FFB**, en nous alignant avec les limitations de reprises prévues par le C.D.B.L.

**DISTANCES :**

LIBRE : R4 50 pts = de 0 à 1,19	BANDE : R2 40 pts = de 0 à 0,99
R3 70 pts = de 1,20 à 2,29	R1 60 pts = de 1,00 à 1,74
R2 100 pts = de 2,30 à 3,99	N3 80 pts = de 1,75 à 2,57
R1 150 pts = de 4,00 à 5,99	N1 100 pts = au-delà de 2,57
N3 200 GC = au-delà de 5,99	

**Limite des Reprises :** LIBRE R4 50 pts **limité à 40 reprises**

LIBRE R3 70 pts **limité à 40 reprises**

SI LIBRE R2 ou R1(100,150) contre LIBRE R2 ou R1(100,150) : **limité à 30 reprises,**

SI LIBRE N3 ou au dessus (200) contre LIBRE N3 ou au dessus (200) : **limité à 25 reprises,**

A la BANDE : **40 reprises maxi quelles que soient les distances,**

Pour un joueur en libre R3 ou R4 **contre tout autre joueur (R4,R3,R2,R1,N3) : limité à 40 reprises.**

**DEROULEMENT DES RENCONTRES :**

La rencontre se dispute en 8 matchs. D'abord 4 matchs de Libre, ensuite 4 matchs de Bande.

Les joueurs seront classés A, B, C, D, pour l'équipe recevante et A', B', C', D', pour l'équipe visiteuse en fonction de leur catégorie en Libre uniquement de la plus haute catégorie à la plus basse, avec tirage au sort en cas d'égalité de points à jouer pour 2 ou plusieurs joueurs.

**Ce tirage au sort doit et ne peut se faire que le matin même de la rencontre, en présence des 2**

**Capitaines ou assimilés.**

<b>Ordre des matchs :</b>	d'abord la Libre	1 <sup>er</sup> match : A contre A'	2 <sup>ème</sup> match : B contre B'
		3 <sup>ème</sup> match : C contre C'	4 <sup>ème</sup> match : D contre D'
	ensuite la Bande	1 <sup>er</sup> match : A contre B'	2 <sup>ème</sup> match : B contre A'
		3 <sup>ème</sup> match : C contre D'	4 <sup>ème</sup> match : D contre C'

(Nota : la feuille de match VT 2023 donne automatiquement les permutations et signale en rouge les dépassements de moyenne)

***Toute anomalie de fonctionnement constatée doit être signalée immédiatement au bureau des vétérans,***

***D'après le Règlement FFB, un joueur ne doit pas jouer 2 matchs consécutifs sur le même billard, veillez à bien respecter cette clause dans l'attribution des billards (pour les Clubs ayant au moins 4 billards). Cette répartition des billards se fait automatiquement sur la feuille de match, si on a respecté l'inversion totale de la numérotation comme il est fait sur la feuille de match.***

## RESULTAT DE LA RENCONTRE

Pour chaque joueur : match gagné = 3 pts, match nul = 2 pts, match perdu = 1 pt

### La feuille de résultat devra être envoyée le soir même de la rencontre

Cet envoi se fera par mail au chargé du classement [bernard.chopineau@sfr.fr](mailto:bernard.chopineau@sfr.fr) et pour la saisie FFB : [comitebillardloiret@orange.fr](mailto:comitebillardloiret@orange.fr)

Si problème d'envoi par mail, envoyer cette feuille par courrier à **Bernard CHOPINEAU en lui communiquant par téléphone (02 38 31 51 18 ou 06 71 18 34 52) le soir même, le résultat du match, afin de permettre le classement rapide des équipes.**

**IMPORTANT : Tout joueur qui jouera en-dessous de son classement déclaré aura automatiquement match perdu, après le contrôle.**

**(Par exemple un joueur classé à 100 en libre et qui aurait joué en 70)**

### **FORFAITS:**

#### 1. Forfait d'une équipe complete:

- a. L'équipe qui est forfait marquée 0 point de matches et 0 point de rencontre
- b. L'équipe adverse marquée 24 points de matches et 3 points de rencontre
- c. Trois forfaits d'une équipe entraînent sa mise hors compétition. Tous les matchs disputés contre cette équipe sont annulés et le classement est modifié en conséquence.

#### 2. Forfait d'un joueur dans une équipe :

- a. L'équipe complete inscrit ses 4 joueurs sur la feuille de match (Joueurs 1-2-3-4)
- b. L'équipe incomplete inscrit ses 3 joueurs sur la feuille de match (Joueurs 1-2-3)
- c. Le joueur 4 de l'équipe complète ne jouera pas à la libre (pas d'adversaire) et se verra attribuer 3 points de match (modification par le bureau après réception de la feuille de match )
- d. De même, le joueur 3 de l'équipe complète ne jouera pas à la bande (pas d'adversaire) et se verra attribuer 3 points de match (modification par le bureau après réception de la feuille de match)
- e. **Il est normal que la feuille de match signale des erreurs de calculs : Celle ci sera modifiée par le bureau des vétérans**
- f. Dans ce cas de figure, le total des points de rencontre sera de 4 (3-1 ou 2-2) et le total des points de matches sera de 30 (car le joueur absent ne marque pas de point à la libre et à la bande)

#### 3. Forfait d'un joueur dans chaque équipe :

- a. Les équipes inscrivent leurs 3 joueurs sur la feuille de match (Joueurs 1-2-3)
- b. Les matches de Libre se déroulent suivant les indications de la feuille de match
- c. Les matches de bande se dérouleront normalement pour les joueurs 1 et 2 et les joueurs 3 se rencontreront aussi à la bande (pas de croisement possible car il n'y a pas de joueur 4). Incrire les resultats de chaque joueur même si ceux ci se trouvent sur des lignes différentes
- d. **Il est normal que la feuille de match signale des erreurs de calculs : Celle ci sera modifiée par le bureau des vétérans**
- e. Dans ce cas de figure, le total des points de rencontre sera de 4 (3-1 ou 2-2) et le total des points de matches sera de 24 (car les joueurs absents ne marquent pas de point à la libre et à la bande)

**DATE DES RENCONTRES :**

- a) Les responsables du Challenge établissent un **calendrier fixant les dates et lieux des rencontres**. Les matchs sont prévus normalement le Jeudi ou le Mardi à partir de 9h00 (sauf accord préalable entre les 2 équipes). Les Clubs, après accord entre les Capitaines, ont toute liberté pour changer soit l'heure, soit la date de la rencontre en informant le responsable des classements de ce changement
- b) De même avec accord préalable entre deux équipes le début de la rencontre peut être reporté **le jour même** d'une heure voire l'après-midi. Dans ce cas puisqu'il s'agit du jour prévu au calendrier, inutile d'en prévenir le bureau,
- c) Afin d'éviter tout malentendu ou litige, en cas de changement **de date ou report**, après entente téléphonique ou par messagerie, l'équipe qui a demandé le changement devra confirmer par mail ou courrier son accord à l'autre équipe et aux responsables du bureau vétérans.

**LITIGES :**

En cas de litige important signalé sur feuille de match, une commission sera réunie et composée du Bureau vétérans et d'un Capitaine (ou son représentant) par Club. Cette commission se réserve le droit de statuer sur les cas litigieux.

**Pour l'instant nous maintenons une JOURNEE des VETERANS avec REPAS ANNUEL et proclamation des résultats : \_**

Cette journée aura lieu après celle de la dernière rencontre comptant pour le classement, la date, les modalités et le lieu du repas seront définis en cours de saison

**Début de la compétition : Jeudi 20 Octobre 2022**

**(Rappel : si une équipe remporte le challenge trois années consécutives, la coupe des vétérans restera propriété du club auquel appartient cette équipe.)**

---